

LE RÔLE DE LA
**PROFESSION
D'ARCHITECTE**
POUR UNE
**CONCEPTION
RESPONSABLE**
2014

Conseil des Architectes d'Europe



ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE

Le CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE (CAE) est l'organisation représentative de la profession d'architecte au niveau européen. Il représente les intérêts des architectes de 47 organisations issues de 33 pays.

**LE CAE CROIT QUE LES VILLES
JOUENT UN ROLE DECISIF
POUR TOUS LES GRANDS
DEFIS SOCIETAUX,
TELS QUE :**

- la CROISSANCE ECONOMIQUE
et la CREATION D'EMPLOIS
- l'INCLUSION SOCIALE
et la QUALITE DE VIE
- le DEVELOPPEMENT DURABLE
et l'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES
- la GESTION DURABLE DE L'UTILISATION
DES SOLS et la REDUCTION DE
l'IMPERMEABILISATION DES SOLS
- la PRESERVATION DU PATRIMOINE
et l'INNOVATION VERTE



LE GROUPE DE TRAVAIL QUESTIONS URBAINES DU CAE CHERCHE À GARANTIR LA CONTRIBUTION DE LA PROFESSION D'ARCHITECTE À LA DIMENSION URBAINE DES POLITIQUES DE L'UE DANS DE NOMBREUX DOMAINES, CONCERNANT :

- une Architecture de haute qualité comme outil essentiel des politiques de régénération urbaine durables, efficaces, intégrées et holistiques
- la dimension urbaine de la Stratégie 2020 pour une croissance des villes européennes intelligente, inclusive et durable
- la promotion au niveau européen de solutions innovantes et intelligentes pour un développement urbain durable
- la promotion du patrimoine urbain européen comme ressource pour le développement économique, la cohésion sociale et la qualité de vie

Conseil des Architectes d'Europe

Rue Paul Emile Janson 29
1050 Bruxelles
Belgique
Tél. +32 2 543 11 40
www.ace-cae.eu

À PROPOS DE L'AUTEUR

Le **Dr. Antoine Zammit** est membre du groupe de travail Questions urbaines du CAE. Architecte et urbaniste de profession, il est titulaire d'un Diplôme de premier cycle d'architecte et d'ingénieur civil de l'Université de Malte, d'un Diplôme d'études supérieures en urbanisme et d'un Doctorat de recherche en urbanisme, tous deux obtenus à la *Bartlett School of Planning* de l'Université de Londres (University College London). Il travaille dans un bureau privé depuis 2002 et a aussi été membre du Conseil d'Appel en matière de planification de Malte. Aujourd'hui, il dirige son bureau de conseil en architecture et urbanisme (*studjurban*) et donne des cours d'aménagement du territoire et de conception urbaine au Département de Planification Spatiale et d'Infrastructure de la Faculté pour l'Environnement bâti de l'Université de Malte. Il est membre actif de la Chambre des architectes et ingénieurs civils de Malte et conseille l'Office de l'Environnement et de la Planification de Malte sur les principales réformes politiques. Il est aussi intervenu dans de nombreuses conférences internationales et rencontres transnationales à Athènes, Bruxelles, Cascais, Copenhague, Londres, Malte, Milan, Nottingham, Padoue et Rome dans le domaine de la recherche en urbanisme, sur les méthodes de recherche en conception urbaine, les politiques en matière de conception urbaine, l'urbanisme vert et la conception responsable.

“ Nous devons également davantage prendre conscience de nos responsabilités pour fournir de meilleurs environnements urbains. Et de meilleurs environnements urbains commencent par de meilleures rues. Et de meilleures rues commencent par de meilleures habitations. ”



11 POURQUOI CETTE PUBLICATION ?

L'Europe fait face à de multiples changements, se produisant souvent simultanément en un court laps de temps. La récente crise économique et les impératifs environnementaux ont eu des répercussions importantes sur la manière dont les sociétés urbaines se développent, avec des implications en termes socio-culturels. Ceci fait suite à des décennies où la croissance et la prospérité économique ont souvent primé sur les aspects sociaux et culturels, ce qui s'est traduit par des modes de conception insensibles aux individus.

La présente publication paraît à un moment opportun. Alors que nous entrons dans une nouvelle ère de reconstruction et de restructuration économique avec de nouveaux défis sociétaux, il est utile de réévaluer notre situation de professionnel de l'architecture et de nous rappeler notre contribution essentielle à la conception et l'établissement de sociétés bien conçues qui améliorent le bien-être des individus.

Alors que nos structures urbaines sont de plus en plus complexes, que nos villes s'urbanisent de plus en plus et que des objectifs globaux dominent les agendas politiques et urbains, nous ne devons pas oublier qu'au cœur de ces phénomènes se trouve l'individu, vivant dans l'unité sociétale de base qu'est une habitation, qui à son tour constitue l'unité élémentaire d'une rue, d'un quartier, d'une ville.

Nous devons également davantage prendre conscience de nos responsabilités pour fournir de meilleurs environnements urbains. Et de meilleurs environnements urbains commencent par de meilleures rues. Et de meilleures rues commencent par de meilleures habitations. Des lieux bien conçus sont conçus autour des personnes. Les personnes

doivent d'abord se sentir heureux dans leurs espaces individuels, leurs rues et leurs quartiers. C'est là que notre profession intervient, car l'architecture affecte les sentiments et le comportement des gens. Si nous concevons bien ces environnements immédiats, nous pourrions ensuite chercher à atteindre des objectifs plus ambitieux – comme des liens plus forts au sein de la collectivité ou encore l'engagement et la participation de la communauté. Nous ne pouvons pas partir du principe que des communautés actives et la participation publique naissent spontanément.

Au sens strict, ce ne sont pas là des idées nouvelles. Nous sommes bien conscients du fait que ces principes fondamentaux sont admis depuis longtemps, dans de très nombreuses publications professionnelles et académiques, ainsi que dans des chartes et politiques européennes





majeures, que nous esquissons brièvement dans la troisième partie de ce document. Nous ne remettons pas en cause la nécessité de ces principes – nous souhaitons au contraire les aborder dans le cadre d'une nouvelle approche qui traduit ces principes en résultats concrets dans nos environnements urbains.

Il nous apparaît donc nécessaire que le CAE dissémine une telle vision afin d'aider les professionnels à mieux comprendre les politiques de l'UE qui affectent l'environnement urbain, notamment le Programme urbain européen, et aussi pour faire un usage le plus efficace possible des programmes de financement européens, notamment le FEDER.

Et c'est maintenant qu'il faut agir.

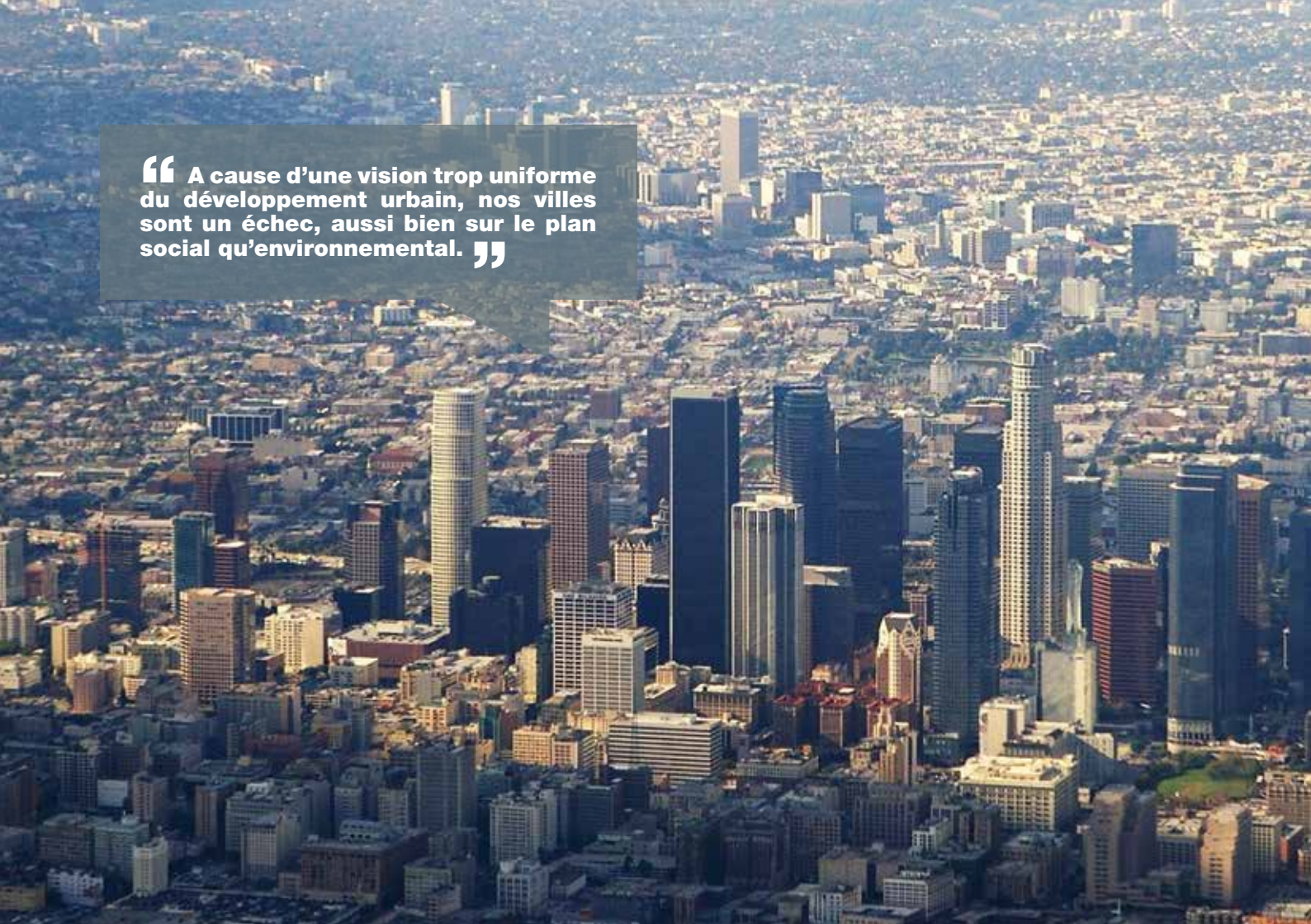
Nous pensons que la profession doit mettre un nouvel accent sur la **conception responsable** – une conception qui sera, bien sûr, orientée vers la qualité et qui visera à produire des environnements accessibles et durables. Nous souhaitons toutefois formuler ces concepts en des objectifs atteignables. Premièrement, des interventions modestes peuvent permettre de réaliser des objectifs plus importants et déclencher des processus de rénovation plus vastes ; ensuite, le parc immobilier existant constitue un atout important qui peut être repensé en gardant à l'esprit des objectifs environnementaux afin d'offrir des alternatives de réutilisation réalisables ; et, troisièmement, la conception d'espaces robustes (c'est-à-dire flexibles) qui peuvent s'adapter avec un minimum

d'efforts à l'évolution des réalités et des exigences – trois illustrations de principes simples qui se manifestent par des interventions physiques mineures mais qui, ensemble, peuvent permettre de faire toute la différence.

Avec cette brève publication, nous souhaitons encourager les professionnels, quelle que soit l'échelle du projet sur lequel ils travaillent – de la maison individuelle à un espace urbain global - à prendre conscience de leur rôle important dans la création de lieux de meilleure qualité, capables de relever les nombreux défis auxquels les villes européennes sont confrontées. Nous l'envisageons comme un court recueil de réflexions basées à la fois sur la recherche et la pratique, traitant des réalités actuelles et envisageant concrètement et de façon réaliste l'avenir. En formulant ces réflexions, nous sommes bien conscients qu'il existe des spécificités culturelles importantes propres à chaque Etat membre. La diversité culturelle est un atout important pour réaliser des objectifs communs au niveau de l'Union, mais cela requiert aussi de développer des visions communes qui transcendent les frontières nationales et s'adaptent ensuite aux normes et objectifs nationaux qui sont spécifiques aux contextes locaux.

Enfin, nous voudrions également rappeler aux professionnels leurs compétences variées, indispensables pour relever les défis urbains actuels et futurs, tout en apportant une valeur ajoutée de manière intégrée et holistique. Nous ne devons toutefois pas oublier que ces compétences doivent être perfectionnées et actualisées en permanence dans nos environnements urbains, tellement variés et en constante évolution, et dans lesquels de nouvelles forces de changement (comme le rôle croissant des TIC) viennent remettre en question le fonctionnement de nos villes et de la vie de leurs habitants.



An aerial photograph of a city skyline, likely San Francisco, showing a dense concentration of skyscrapers in the foreground and a vast, sprawling urban area extending into the distance. The sky is clear and blue. A semi-transparent dark grey box is overlaid on the left side of the image, containing a quote in white text.

“ A cause d’une vision trop uniforme du développement urbain, nos villes sont un échec, aussi bien sur le plan social qu’environnemental. ”

|2| QUELS SONT NOS DEFIS ?


Les défis urbains auxquels nous sommes actuellement confrontés peuvent s'expliquer en différents termes (économiques, sociaux, environnementaux et culturels), même s'ils n'interviennent évidemment jamais de manière isolée.

L'environnement économique actuel nous donne l'occasion de réévaluer nos stratégies. A cause d'une vision trop uniforme du développement urbain, nos villes sont un échec, aussi bien sur le plan social qu'environnemental. En termes sociaux, cela a donné des sociétés fragmentées caractérisées par une polarisation accrue. De nouveaux projets ont vu le jour, causant exclusion sociale et gentrification, accroissant la ségrégation spatiale et conduisant à l'apparition de quartiers défavorisés, souvent déconnectés et handicapés par des problèmes d'accès aux services de base. De graves problèmes se sont aussi posés pour proposer des logements abordables. De tels logements abordables ont souvent été construits au détriment de la qualité de la conception et sans souci du détail. De nombreuses zones d'habitat en centre ville ont connu un exode massif, notamment en raison de la prolifération de nouvelles communautés, repliées sur elles-mêmes et souvent fermées, créant davantage de ségrégation sociale. Toutes ces réalités conflictuelles sont aujourd'hui exacerbées en raison de la crise économique.

Malheureusement, de nombreuses stratégies de planification ont avant tout cherché à faciliter le développement urbain afin d'attirer des

investissements dans les villes. Par trop souvent, elles se sont montrées trop réactives face à l'émergence de ces phénomènes, plutôt que de développer des stratégies tournées vers l'avenir qui essaieraient de les anticiper et d'y répondre.

Le développement urbain a eu diverses répercussions sur l'environnement. L'étalement urbain a conduit à l'occupation inutile de terrain, ayant pour conséquence une imperméabilisation des sols et impactant de manière significative les ressources naturelles et les écosystèmes des villes. Les niveaux d'émissions ont eu un impact significatif sur la qualité de l'air, et par voie de conséquence, des effets dommageables sur notre santé. Par ailleurs, les conséquences socio-économiques ont également été graves, la plus pressante étant certainement la précarité énergétique. Il devient urgent de réduire la facture énergétique des ménages et d'impliquer les citoyens dans des mesures d'économie d'énergie en modifiant le comportement des utilisateurs et en encourageant la réduction des hausses et pertes excessives de chaleur dans les immeubles. S'atteler aux défis environnementaux d'une manière intégrée implique aussi l'engagement des différents professionnels qui peuvent traiter de manière holistique les différentes échelles spatiales.



“ La ‘durabilité’ est souvent considérée comme un objectif de long terme difficilement atteignable en l’espace d’une vie. De ce fait, ce terme est resté quelque peu flou et est compris différemment d’une personne à une autre. ”

13 | D'OÙ VENONS-NOUS ET OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Dans son importante publication, *Architecture et Qualité de vie* de vie (CAE 2004), le CAE aborde la relation à double sens, intrinsèque, délicate et fondamentale, entre la qualité de l'environnement bâti et des considérations plus larges relatives à la qualité de vie, qui ont toujours eu une place importante dans les politiques de cohésion territoriale de l'UE. Le CAE met aussi en avant la contribution positive de la profession d'architecte dans la réalisation d'un environnement bâti de qualité. Ces dernières années, un certain nombre de systèmes de planification ont intégré des objectifs en matière de qualité de conception à leurs politiques de planification. Ils ont également introduit des structures de conception urbaine et architecturale distinctes pour accompagner leurs cadres de planification réglementaires, reconnaissant ainsi leur indissociable relation.

Toutefois, malgré cela, le principe de qualité n'est pas suffisamment présent dans les procédures de passation de marchés publics et privés. Il faudrait que tous les acteurs concernés, y compris les décideurs politiques, s'emparent du sujet. La façon la plus efficace de le faire serait d'élaborer des procédures de passation de marchés basées sur des critères de sélection qualitatifs.

Dans une large mesure, la discussion sur ce qu'est une 'conception de qualité' s'est souvent confondue avec la réalisation de 'communautés durables' – la pierre angulaire de l'*Accord de Bristol* (ODPM 2005). L'Accord constituait un jalon important, se fondant sur de précédentes initiatives de l'UE, notamment la *Charte d'Aalborg* et l'*Agenda 21*. Il définissait les 'communautés durables' comme des "lieux attractifs [...]

où les gens veulent vivre et travailler" (ODPM 2005, p4) – une affirmation qui a des implications physiques directes pour la profession et ce qu'elle produit. Ajoutons cependant que même s'il s'agit là d'un aspect fondamental qui est à la base de bonnes communautés, nous devons aller au-delà des qualités esthétiques et visuelles des sites. En effet, si nous nous focalisons sur l'aspect 'durable' de cette notion, nous risquons de perdre de vue que le succès des communautés durables réside tout autant dans le développement du deuxième terme de l'équation, à savoir les 'communautés' proprement dites.

Ayant établi au cours des dernières décennies un principe aussi large et global que la 'durabilité', nous risquons également de le réduire à une simple expression sans en capter tout le sens. La 'durabilité' est souvent considérée comme un objectif de long terme, difficilement atteignable en l'espace d'une vie. De ce fait, ce terme est resté quelque peu flou et est compris différemment d'une personne à une autre. La complexité de la durabilité résulte effectivement des relations complexes entre les facteurs sociaux, économiques, environnementaux, culturels et politiques qui la définissent. Bien que ceci implique en théorie la nécessité d'une approche intégrée, l'attention s'est trop souvent portée sur la réalisation d'objectifs économiques au détriment des autres aspects, ou sur des objectifs quantitatifs sans évaluer les implications qualitatives (souvent sociales) de telles interventions.

La définition des communautés durables dans l'*Accord de Bristol* comme étant actives, inclusives, sûres, bien connectées, bien desservies,



soucieuses de l'environnement, bien conçues et construites (ODPM 2005) – a des implications directes pour la profession d'architecte. Cela revient à créer des environnements dans lesquels les villes peuvent être prospères, bien gérées et justes pour tous. Cela implique aussi un environnement qui favorise la création d'un 'sentiment d'appartenance à la communauté'. La formation d'une communauté suppose que l'échelle du quartier devienne une échelle spatiale centrale à l'intérieur de laquelle une série de concepts d'aménagement urbain (par exemple accessibilité, particularités locales, application du modèle de la distance de marche et stratégies mixtes) puisse être mis en œuvre. Toutefois, lorsque nous développons une stratégie en faveur de collectivités et d'environnements durables et autosuffisants, n'oublions pas qu'ils s'inscrivent dans un ensemble plus vaste auquel ils doivent se rattacher et se connecter.

Nous préférons donc améliorer la notion de 'conception durable' en utilisant un terme que nous jugeons plus approprié – **conception responsable**. La conception responsable signifie que l'on accepte l'influence de la conception sur les domaines socio-culturels, économiques, environnementaux et politiques – qui représentent autant de composantes importantes de nos sociétés et qui contribuent toutes à la transformation urbaine de nos villes.

Un élément central dans une telle approche est la capacité d'aborder les défis urbains actuels de manière intégrée et holistique et la nécessité d'adopter une perspective à plus long terme en matière de politique

urbaine, tout en ayant à l'esprit les objectifs à court et moyen termes qui peuvent être réalisés et qui contribueront à leur tour à la vision à long terme. Le développement urbain intégré constitue un objectif clé de la **Charte de Leipzig** (Ministère fédéral allemand des Transports, de la Construction et du Développement Urbain, 2007). La profession d'architecte peut avoir une contribution majeure dans la réalisation de cet objectif, notamment du fait de sa nature multidisciplinaire. Les Stratégies d'Action de la Charte ont aussi des implications directes pour la profession. Tout d'abord, les architectes, tout comme les urbanistes et les professionnels de la planification sont, de fait, des acteurs clés dans la création et la préservation d'espaces publics de grande qualité – la 'Baukultur'¹. Cette dernière est dépendante de services d'infrastructure modernes et de solutions énergétiques efficaces – avec des implications à la fois pour les décisions architecturales au jour le jour et pour les stratégies de planification à plus long terme. Intégration implique également qu'une approche développant une vision à plus long terme de la planification spatiale est nécessaire – c'est-à-dire allant au-delà de l'affectation du sol, qui a traditionnellement entraîné la création d'enclaves déconnectées et repliées sur elles-mêmes.

Les objectifs de Leipzig ont ensuite été repris dans **La Déclaration sur le développement urbain** de la Rencontre ministérielle informelle de Tolède (UE 2010), qui confirmait la nécessité d'un "modèle plus durable et socialement plus inclusif de l'ensemble de l'environnement bâti et dans l'ensemble du tissu social de la ville" (EU 2010, p4). Plus récemment, URBACT a produit sept rapports thématiques qui développent la stratégie de l'UE pour les **Villes de demain** – dans laquelle le modèle de la ville devient la structure de base au centre du Programme urbain de l'UE (URBACT 2013).

[1] La 'Baukultur' est définie dans la Charte de Leipzig comme "la somme de tous les aspects culturels, économiques, technologiques, sociaux et écologiques qui influencent la qualité et le processus de planification et de construction" (Ministère fédéral allemand des Transports, de la Construction et du Développement Urbain 2007, p3).





“ Les architectes ont un rôle clé à jouer pour transformer les défis urbains actuels en opportunités. ”

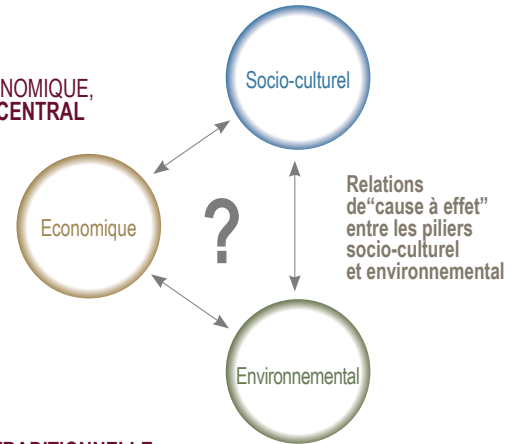
14 | LA CONTRIBUTION DE LA PROFESSION D'ARCHITECTE

Au cours des dernières décennies, les villes ont concentré leurs stratégies sur la croissance économique et, dans un passé plus récent, sur le renouveau économique. Nous avons maintenant une expérience de première main des écueils de cette approche traditionnelle basée sur des modèles économiques au détriment des résultats sociaux et environnementaux. En outre, vu la volatilité actuelle des marchés, les villes ne peuvent qu'en partie se baser sur les modèles économiques pour financer leurs objectifs sociaux et environnementaux. [Figure 1].

Réaliser la déclaration finale de la Charte de Leipzig, selon laquelle "l'Europe a besoin de villes et de régions qui sont fortes et agréables à vivre" (Ministère fédéral allemand des Transports, de la Construction et du Développement Urbain 2007, p7), demande de porter une attention renouvelée aux dimensions environnementales et socio-culturelles de la conception, ce qui pourrait alors créer un contexte économique plus favorable. En termes simples, la croissance économique requiert un contexte social et environnemental sain – les villes reconnaissent aujourd'hui la contribution importante du 'capital social', plus importante même que celle du 'capital d'investissement' (EC 2011). Un tel contexte doit être un environnement urbain cohésif et inclusif, et non pas un environnement conçu pour quelques privilégiés. Pour utiliser les termes des *Villes de demain*, "les gens constituent le cœur des villes ; les villes doivent être conçues pour tous les citoyens, et pas seulement pour l'élite, pour les touristes ou pour les investisseurs. Les personnes devraient être considérées comme le principal atout de la ville et non comme un problème démographique ou social" (EC 2011, p34) [Figure 2, page 16].

Figure 1

RELANCE ECONOMIQUE,
UN OBJECTIF CENTRAL



L'APPROCHE TRADITIONNELLE



Modèles économiques au détriment des conséquences sociales et environnementales
Marchés volatiles actuels = Villes qui ne peuvent se fier qu'en partie aux modèles économiques

Figure 2

**UNE NOUVELLE APPROCHE : CAPITAL SOCIAL
+ ACCENT SUR LA DÉMOCRATIE ÉNERGÉTIQUE**



Les architectes ont un rôle clé à jouer pour transformer les défis urbains actuels en opportunités. Ils peuvent le faire de trois manières tangibles :

[1] Par la conception d'environnements urbains, en commençant par la structure basique de la maison familiale, les professionnels de l'architecture façonnent les individus et leur comportement. Ils influencent dès lors directement le processus de formation d'une communauté qui est à son tour à la base de structures de gouvernance plus larges.

La formation d'une communauté comme entité sociétale constitue un point de départ important pour réaliser le cadre de gouvernance à plusieurs échelles qui est caractéristique des villes contemporaines et qui fonctionne à différents niveaux, comportant des structures aussi bien formelles qu'informelles. Avant de parler d'un engagement et d'une participation de la base dans de telles structures et dans les processus de prise de décision politique (ou de l'élaboration de la politique), nous devons en effet partir de ce qui forme les citoyens individuellement et ce qui les amène à constituer des communautés. En termes de conception, les interventions





urbaines peuvent faire beaucoup pour nouer des liens entre différentes communautés et promouvoir l'intégration. Nous devons par exemple nous écarter de la conception d'enclaves de logements sociaux sans cohérence et séparées du reste du tissu urbain. Nous devons plutôt essayer de concevoir pour un faible coût des agencements de logements flexibles convenant à divers résidents potentiels et réalités économiques et pouvant s'adapter à des besoins changeants à mesure que ceux-ci apparaissent. Par ailleurs, la conception joue un rôle important dans la diversité des sites en termes d'identité locale en renforçant et en contribuant au contexte plus large dans lequel les interventions s'effectuent, plutôt que d'essayer de diluer ce contexte par des conceptions anonymes que l'on pourrait retrouver n'importe où, ou par des conceptions qui tenteraient de concurrencer ses avantages existant. A chacune de ces échelles, l'accessibilité devient un atout clé – à la fois en assurant que les nouveaux développements soient conçus de manière totalement accessible et en procurant une bonne connectivité au contexte urbain environnant, à ses équipements et services de nature socio-économique ainsi qu'aux transports publics.

[2] En fournissant une expertise afin de (a) défendre une conception de qualité et (b) rendre les individus autonomes pour faciliter leur participation.

Selon les termes de l'Acquis Urbain (EU 2004), "la participation des citoyens devrait être basée sur un dialogue avec des experts pour stimuler l'appropriation du milieu de vie urbain par les citoyens" (UE 2004, p2). La profession d'architecte peut jouer un rôle d'expert pour guider les individus et leur donner plus de pouvoir en diffusant la connaissance qui leur permettra de participer activement aux processus de planification et de conception. Sur un plan plus pratique, l'expertise est surtout nécessaire pour trois objectifs spécifiques – interpréter, faciliter et soutenir, et communiquer – par rapport à des politiques de conception et de planification et aux objectifs qu'elles poursuivent. Dans certains pays, dont l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas,

la Belgique et la Slovaquie, ce rôle d'expert a même été consacré au niveau de la ville, avec la création d'une fonction d'Architecte de la Ville, comme défenseur officiel de la qualité de la conception dans l'environnement bâti.

[3] Par la production d'interventions intégrées en matière de conception répondant à de multiples besoins, dont notamment la réhabilitation durable et les interventions de régénération. Plus spécifiquement encore, la profession porte une responsabilité par rapport à la promotion de la 'démocratie énergétique', qui a des implications environnementales et sociales très importantes, en particulier dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique.

La nature même de la profession fait que les architectes sont engagés de façon très concrète et directe avec la réalité physique du terrain, ce qui les place dans la meilleure position pour résoudre des défis urbains de manière holistique. Les villes constituent des entités complexes et requièrent des solutions qui rencontrent, et résolvent, des besoins multiples d'un point de vue à la fois économique, socio-culturel, infrastructurel, technologique et environnemental. De telles solutions existent et plusieurs villes européennes ont montré qu'il était effectivement possible de répondre à ces multiples défis d'une manière à la fois innovante et soucieuse de la qualité de la conception. Le succès (entre autres) des quartiers piétonniers où prévaut une mixité des usages, des projets de réhabilitation durable, ainsi que des programmes de logements urbains au sein même de la structure de la ville, l'atteste amplement. En termes de conception, nous pouvons identifier trois niveaux de difficulté pour la profession :

- Au niveau stratégique (à l'échelle de la ville) – gérer la nécessité d'une conception qui favorise une société inclusive, en permettant une accessibilité aux services et en créant des réseaux de mobilité durable (perméabilité et connectivité devraient être les axiomes de départ de tout projet de développement et tout développement de moyenne et grande





ampleur devraient servir à améliorer l'accessibilité); tendre vers une réduction des émissions de CO2 et une adaptation aux changements climatiques, un aménagement durable du territoire et une réduction de l'imperméabilisation du sol. La profession doit aussi être sensible à l'ensemble des typologies de peuplement, de l'urbain au rural, en incluant aussi les interfaces importantes entre les zones de peuplement et les différents défis que présentent ces contextes. Dans le même temps, la profession doit saisir les nouvelles opportunités offertes par les TIC et la création de villes intelligentes, comme autant de moyens d'améliorer l'inclusion sociale.

- A un niveau plus immédiat (à l'échelle du quartier) – gérer la création au sein de l'espace urbain de microclimats appropriés, ainsi que la manière dont les structures bâties et les espaces urbains fonctionnent ensemble comme un système environnemental. La création d'un caractère local distinctif dans les quartiers est également un aspect essentiel, pour autant toutefois qu'ils soient conçus avec de bonnes connexions avec le reste du tissu urbain, par opposition à des enclaves déconnectées repliées sur elles-mêmes.
- Au niveau architectural (à l'échelle du bâtiment) – gérer la réhabilitation durable du bâti existant (qui devient une nécessité de plus en plus urgente si l'on considère le parc immobilier inoccupé qui est disponible en vue d'une réutilisation et d'une réadaptation); les mesures d'économie d'énergie intégrées dans les nouvelles constructions et les bâtiments rénovés (pour atteindre les objectifs de la stratégie 2020 de l'UE et réaliser des bâtiments dont la consommation d'énergie est quasi nulle); et rechercher des mesures concrètes pour modifier le comportement des utilisateurs et combattre la précarité énergétique (en ne se limitant pas à atteindre des objectifs énergétiques quantitatifs).

Cette discussion s'intègre totalement dans notre compréhension d'une conception responsable.

“ La conception responsable est un déterminant essentiel pour réaliser des environnements urbains de qualité, robustes et résilients, capables de faire face aux nombreux changements qui nous entourent. ”



15 | CONCEPTION RESPONSABLE

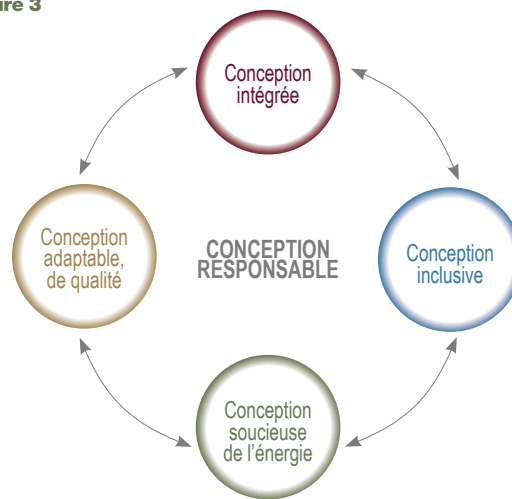
La profession doit concentrer toute son énergie à produire une **conception responsable** [Figure 3], que nous définissons comme :

- **Une conception intégrée** – qui commence par la prise en compte de son contexte plus large; qui cherche à comprendre ce contexte; qui aspire à l'améliorer; et qui traite ensemble les différentes composantes du projet d'une manière globale.
- **Une conception soucieuse de l'énergie** – qui affirme la nécessité de contrôler et de minimiser les hausses ou les pertes d'énergie inutiles comme principe directeur de la conception; et qui se concentre sur la réhabilitation durable et sur des stratégies de réutilisation.
- **Une conception inclusive** – qui s'obtient par des processus démocratiques et participatifs, bénéficiant de l'expertise des professionnels ; axée sur l'accessibilité comme principal moyen pour obtenir une meilleure inclusion; et qui saisit aussi toutes les opportunités offertes par les TIC.
- **Une conception de qualité qui s'adapte** – qui est suffisamment souple pour s'adapter à des besoins individuels et sociétaux évolutifs avec un minimum d'intervention ; et qui ne néglige pas la relation indéfectible entre la création d'environnements urbains de qualité et notre qualité de vie.

La conception responsable est aussi directement liée aux objectifs 2020 de l'Union européenne en matière de croissance intelligente, durable et inclusive. Toutefois, pour atteindre ces objectifs, nous pensons qu'il convient de se fixer des objectifs à court et moyen terme parallèlement aux objectifs à long terme. Si une croissance intelligente

et des stratégies plus globales sont bien sûr légitimes, il ne faut pas pour autant sous-estimer l'effet d'initiatives plus modestes, qui produisent des résultats plus tangibles et visibles, dont les résultats sont ressentis et appréciés par les personnes au cours de leur vie. Ceci est essentiel, en particulier pour les questions environnementales.

Figure 3



La profession d'architecte doit reconnaître sa responsabilité dans la création de meilleurs environnements à différentes échelles, en commençant par des réalisations à court terme – comme la production de meilleurs immeubles et de rues plus agréables, qui améliorent la qualité de vie, la fierté et l'estime de soi des individus. Ceci prépare le terrain pour des interventions au niveau du quartier ou du district – contribuant ainsi à l'établissement de liens communautaires qui pourraient aboutir à un engagement plus actif des citoyens. Par ricochet, ceci pourrait ensuite conduire à des interventions plus vastes à l'échelle de la ville visant des objectifs à plus long terme pour créer de meilleures villes européennes à un niveau stratégique [Figure 4].

Ensuite, ceci implique aussi que les mécanismes de financement européens (et plus particulièrement le FEDER) soient utilisés en faveur de projets qui soient spécifiquement orientés vers la réalisation d'une conception responsable. Dans la pratique, nous estimons que de tels mécanismes devraient :

- [a] soutenir la désignation de "champions" de la conception de qualité au sein des villes européennes; et
- [b] orienter les développements urbains qui promeuvent les approches guidées par la qualité et la participation des citoyens – à la fois en termes de processus de planification et de conception inclusive et participative et en matière d'organisation de concours d'architecture.

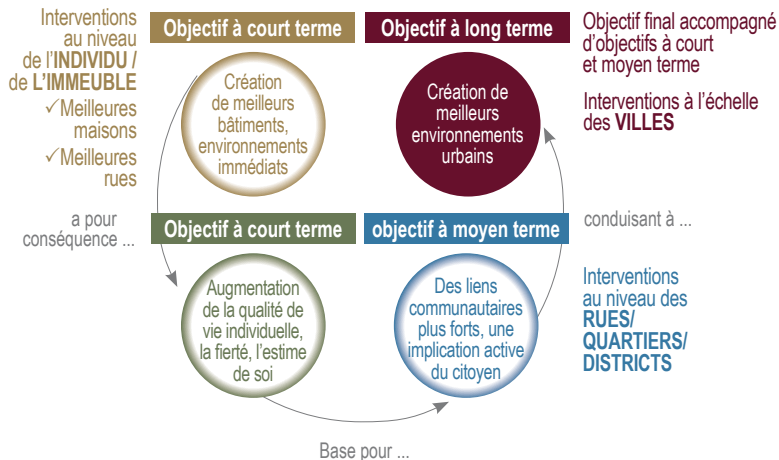
Nous estimons que la notion de 'conception responsable' englobe l'esprit de 'durabilité' mais lui donne une valeur plus pratique. La notion de 'responsabilité vis-à-vis des générations futures' telle que définie dans le rapport Brundtland² de 1987 est inhérente à cette notion. Toute aussi inhérente est la notion de 'soin' – soin dans l'affectation des ressources (à la fois naturelles et du fait de l'homme); soin par rapport

à l'impact potentiel (sous quelque forme que ce soit) que peut entraîner un projet; et, enfin, soin (c'est-à-dire sensibilité) au contexte dans lequel un projet architectural se situe.

La conception responsable est un déterminant clé pour réaliser des environnements urbains de qualité, robustes et durables, capables de s'adapter aux nombreux changements qui nous entourent.

Nos sociétés actuelles et futures comptent sur elle.

Figure 4



[2] Le Rapport Brundtland, Notre avenir à tous, définit le 'développement durable' comme "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs." (UN 1987).



RÉFÉRENCES

Conseil des Architectes d'Europe. 2004.
Architecture et qualité de la vie. Document de politique générale du Conseil des Architectes d'Europe. Bruxelles: CAE.
http://www.ace-cae.eu/uploads/tx_jidocumentsview/polbook.pdf

Commission européenne, DG Politique régionale. 2011.
Villes de demain – Défis, visions et perspectives. [online]. Bruxelles: EC DG Region.
http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgenef/studies/pdf/citiesoftomorrow/citiesoftomorrow_final.pdf

European Union. 2004.
Conclusions of the Dutch Presidency on urban policy issues – “Urban Acquis” (Rotterdam, 2004). [online].
http://ec.europa.eu/regional_policy/archive/urban2/pdf/112004_rotterdam_conclusion.pdf

European Union. 2010.
Toledo Informal Ministerial Meeting on the Urban Development Declaration (Toledo, 2010). [online].
http://ec.europa.eu/regional_policy/archive/newsroom/pdf/201006_toledo_declaration_en.pdf

German Federal Ministry of Transport, Building and Urban Affairs. 2007.
Leipzig Charter on Sustainable European Cities – Final Draft. [online]. Berlin: German Federal Ministry of Transport, Building and Urban Affairs.
http://ec.europa.eu/regional_policy/archive/themes/urban/leipzig_charter.pdf

Office of the Deputy Prime Minister (ODPM). 2005.
Bristol Accord – Conclusions of Ministerial Informal on Sustainable Communities in Europe (UK Presidency). [online].
London: The Office of the Deputy Prime Minister.
http://www.central2013.eu/fileadmin/user_upload/Downloads/Document_Centre/OP_Resources/05_Bristol_Accord_on_Sustainable_Communities_in_Europe.pdf

United Nations. 1987.
Report of the World Commission on Environment and Development – Our Common Future. [online].
UN Documents: Gathering a Body of Global Agreements
<http://www.un-documents.net/ocf-02.htm>

URBACT. 2013. **Cities of Tomorrow: Action Today. Seven Thematic Reports.** [online].
Saint-Denis: URBACT.
<http://urbact.eu/en/urbact-capitalisation/outputs/reports-cities-of-tomorrow-action-today/>

PHOTOS

COUVERTURE et p.4
Solvay Business School,
Bruxelles - Belgique
Photo: Serge Brisson

p.2
Seinäjoen Library
City Library, Seinäjoki
Finlande
JKMM Architects,
Photo: Mika Huisman

p.5
Sustainable social housing,
Berchem-St-Agathe
Belgique
BURO II & ARCHI+1
Photo: Filip Dujardin

p.6
Parc Azur CNEN ED,
Montrouge
France
Prat Gigou Ridgway
Architectes

p.7
Schottenhöfe, Erfurt
Allemagne
Osterwold*Schmidt Exp'lander
Architekten BDA
Photo: Steffen M. Gross

p.8
Centre-ville de Los Angeles
Photo: Ron Reiring
<https://www.flickr.com/photos/84263554@N00>

p. 10
Wohnhaus Fetzer, Dresde
Allemagne
Reiter Architekten BDA
Photo: Steffen Spitzner

p. 12
ZET, Dresde
Allemagne
Knerer und Lang, Architekten
GmbH
Photo : Jens Weber

p.13
Kaisa Library, Helsinki
Finlande
Anttinen Oiva Architects

p.14
BNA Building
of the year 2013
Ketelhuis Ceres – BNA
Building of the Year 2013,
Eindhoven
Pays-Bas
Diederendrixx Architecten
Photo: Arthur Bagen

p.16
Jurckova Housing, ENOTA
Slovenie
Architects: ENOTA
Photo: Miran Kambic

p.18
Ahrhunderthalle, Bochum
Allemagne
Petzinka Pink Architekten
Photo: Thomas Robin

p.20
Low energy housing
Razgledi PEROVO, Kamnik
Slovenie
Dekleva Gregorič Arhitekti
Photo: Miran Kambic

p.23
Stadthäuser Melli-Beese-
Straße, Saarbrücken
Allemagne
Flosundk Architektur +
Urbanistik
Photo: Flosundk

p.24
Gasometer, Oberhausen
Allemagne
Prof. Jürgen Steiner
Photo: Thomas Robin

